



1. Dénomination de la fonction

**Assistant socio-éducatif - assistante socio-éducative**

Code fonction

4.05.016

2. But de la fonction

Sous la responsabilité d'un-e responsable d'équipe : accompagner des enfants, des personnes âgées ou handicapées sur le plan physique ou mental, qui requièrent une aide particulière dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes. Ils les aident à satisfaire leurs besoins ordinaires (alimentation, soins de base, déplacements), les stimulent à développer leurs relations sociales et à améliorer sinon à maintenir leur autonomie.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment d'/de :

**Aide et accompagnement dans les actes quotidiens de la vie**

- aider la personne accompagnée lors des soins corporels ou prodiguer les soins à sa place;
- préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées;
- aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations particulières;
- participer à l'aménagement du lieu de séjour;
- favoriser la motricité des personnes dans la vie quotidienne;
- offrir un soutien sur le plan de la nutrition et de l'alimentation;
- organiser et effectuer les tâches ménagères quotidiennes;
- prendre en compte les principes de sécurité et adopter une conduite appropriée en cas d'urgence.

**Organisation d'activités sociales, éducatives, culturelles**

- organiser la vie quotidienne sur le lieu d'accompagnement en fonction des besoins;
- s'entretenir avec les personnes accompagnées et leurs proches;
- organiser des activités créatives, stimulantes et divertissantes;
- prévoir des célébrations et fêtes dans le déroulement de la journée, de la semaine, de l'année, ainsi que des événements importants sur le plan individuel;
- permettre aux personnes accompagnées de participer à la vie en société.

**Développement de l'autonomie**

- reconnaître les besoins et les capacités des personnes accompagnées;
- promouvoir respectivement préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne;
- établir entretenir des relations professionnelles et y mettre un terme.

4. Exigences de la fonction

CFC d'assistant socio-éducatif

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	E	C	F	C	E	Cl. max. 10
Points	18	7	31	11	25	Total 92